

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LE HOUGA

Numéro SIRET : 21320155100016

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE LE HOUGA

ANNEE 2020

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan	X	
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement	X	
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	X	
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	X	
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan	X	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations	X	
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	X	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1"> <tr> <td>3</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>6</td><td>1</td><td>5</td><td>5</td> </tr> </table>	3	2	0	2	6	1	5	5	COMMUNE DE LE HOUGA CA 2020	COMPTE ADMINISTRATIF
3	2	0	2	6	1	5	5			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 221
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes du Bas Armagnac	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	868,56	622,00
2	Produits des impositions directes/population	649,75	337,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 297,84	785,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	633,12	296,00
5	Encours de dette/population	773,94	625,00
6	DGF/population	95,37	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,3271	0,4420
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,7313	0,8840
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4878	0,3770
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,5963	0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 123 545,94	G 1 596 923,89
	Section d'investissement	B 884 911,94	H 1 069 346,45
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 1 318 585,25
	Report en section d'investissement (001)	D 12 534,73	J
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 2 020 992,61	= G+H+I+J 3 984 855,59
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 417 801,61	L 196 648,31
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 417 801,61	= K+L 196 648,31
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 123 545,94	= G+I+K 2 915 509,14
	Section d'investissement	= B+D+F 1 315 248,28	= H+J+L 1 265 994,76
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 438 794,22	= G+H+I+J+K+L 4 181 503,90

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 417 801,61	L 196 648,31
13	Subventions d'investissement reçues		196 648,31
21	Immobilisations corporelles	417 801,61	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre « non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	992 260,00	330 743,87		661 516,13
012	Charges de personnel et frais assimil	537 550,00	346 919,67		190 630,33
014	Atténuations de produits	53 000,00	17 528,00		35 472,00
65	Autres charges de gestion courante	517 683,00	331 717,41		185 965,59
Total des dépenses de gestion courante		2 100 493,00	1 026 908,95	0,00	1 073 584,05
66	Charges financières	33 330,00	33 328,41		1,59
67	Charges exceptionnelles	16 565,35	279,12		16 286,23
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	38 381,03			
Total des dépenses réelles de fonct.		2 188 769,38	1 060 516,48	0,00	1 128 252,90
023 (2)	Virement à la section d'investissement (572 311,57			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (19 659,05	63 029,46		-43 370,41
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		591 970,62	63 029,46	0,00	528 941,16
TOTAL		2 780 740,00	1 123 545,94	0,00	1 657 194,06
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 000,00	3 571,83		-571,83
70	Produits des services, domaine et ven	23 106,65	27 795,18		-4 688,53
73	Impôts et taxes	1 023 152,00	1 037 037,50		-13 885,50
74	Dotations, subventions et participation	292 640,00	350 942,84		-58 302,84
75	Autres produits de gestion courante	114 200,00	124 081,75		-9 881,75
Total des recettes de gestion courante		1 456 098,65	1 543 429,10	0,00	-87 330,45
76	Produits financiers	56,60	99,65		-43,05
77	Produits exceptionnels	5 999,50	41 144,73		-35 145,23
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		1 462 154,75	1 584 673,48	0,00	-122 518,73
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)		12 250,41		-12 250,41
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	12 250,41	0,00	-12 250,41
TOTAL		1 462 154,75	1 596 923,89	0,00	-134 769,14
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 318 585,25			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	25 300,00	12 778,81		12 521,19
204	Subventions d'équipement versées	85 500,00	1 232,40		84 267,60
21	Immobilisations corporelles	1 621 970,00	760 272,24	417 801,61	443 896,15
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		1 732 770,00	774 283,45	417 801,61	540 684,94
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	98 385,00	98 378,08		6,92
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	29 655,27			
Total des dépenses financières		128 040,27	98 378,08	0,00	29 662,19
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		1 860 810,27	872 661,53	417 801,61	570 347,13
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		12 250,41		-12 250,41
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	12 250,41	0,00	-12 250,41
TOTAL		1 860 810,27	884 911,94	417 801,61	558 096,72
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		12 534,73			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	428 635,84	179 814,94	196 648,31	52 172,59
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		428 635,84	179 814,94	196 648,31	52 172,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	196 667,62	194 862,26		1 805,36
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	631 070,92	631 070,92		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus		568,87		-568,87
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00			
Total des recettes financières		852 738,54	826 502,05	0,00	26 236,49
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		1 281 374,38	1 006 316,99	196 648,31	78 409,08
021	Virement de la section de fonctionnement	572 311,57			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	19 659,05	63 029,46		-43 370,41
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		591 970,62	63 029,46	0,00	528 941,16
TOTAL		1 873 345,00	1 069 346,45	196 648,31	607 350,24
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	330 743,87		330 743,87
012	Charges de personnel et frais assimilés	346 919,67		346 919,67
014	Atténuations de produits	17 528,00		17 528,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	331 717,41		331 717,41
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	33 328,41		33 328,41
67	Charges exceptionnelles	279,12	43 370,41	43 649,53
68	Dotations provisions semi-budgétaires		19 659,05	19 659,05
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 060 516,48	63 029,46	1 123 545,94

Pour information			0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	98 378,08		98 378,08
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)		12 250,41	12 250,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 778,81		12 778,81
204	Subventions d'équipement versées	1 232,40		1 232,40
21	Immobilisations corporelles	760 272,24		760 272,24
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		872 661,53	12 250,41	884 911,94

Pour information			12 534,73
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 571,83		3 571,83
60	<i>Achats et variations des stocks</i> (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	27 795,18		27 795,18
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	1 037 037,50		1 037 037,50
74	Dotations, subventions et participations	350 942,84		350 942,84
75	Autres produits de gestion courante	124 081,75		124 081,75
76	Produits financiers	99,65		99,65
77	Produits exceptionnels	41 144,73	12 250,41	53 395,14
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		1 584 673,48	12 250,41	1 596 923,89

Pour information				1 318 585,25
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	194 862,26		194 862,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	631 070,92		631 070,92
13	Subventions d'investissement reçues	179 814,94		179 814,94
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	568,87		568,87
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i>		945,38	945,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(6)		
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	(6)	42 425,03	42 425,03
22	Immobilisations reçues en affectation	(6) (9)		
23	Immobilisations en cours	(6)		
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		19 659,05	19 659,05
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (4)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (4)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		1 006 316,99	63 029,46	1 069 346,45

Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

COMMUNE DE LE HOUGA

CA 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	992 260,00	330 743,87		661 516,13
605	Achats de matériel,équipements et tr	60 000,00			60 000,00
60611	Eau et assainissement	8 000,00	6 627,75		1 372,25
60612	Energie - Electricité	45 000,00	40 820,90		4 179,10
60621	Combustibles	25 000,00	23 388,73		1 611,27
60622	Carburants	4 500,00	3 939,70		560,30
60624	Produits de traitement	7 800,00	7 043,72		756,28
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	1 588,00		3 412,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	1 470,04		3 529,96
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	9 711,50		10 288,50
60633	Fournitures de voirie	35 000,00	17 736,33		17 263,67
60636	Vêtements de travail	1 100,00	382,30		717,70
6064	Fournitures administratives	4 200,00	3 973,07		226,93
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	9 193,70		15 806,30
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	5 597,43		9 402,57
6132	Locations immobilières	6 500,00	5 684,82		815,18
6135	Locations mobilières	5 000,00	4 429,94		570,06
61521	Terrains	15 000,00	5 297,79		9 702,21
615221	Bâtiments publics	500 000,00	38 152,67		461 847,33
615228	Autres bâtiments	2 000,00	552,54		1 447,46
615231	Voies	15 000,00			15 000,00
615232	Réseaux	10 000,00			10 000,00
61524	Bois et forêts	20 000,00	8 338,26		11 661,74
61551	Matériel roulant	17 000,00	8 477,52		8 522,48
6156	Maintenance	25 000,00	16 328,09		8 671,91
6161	Multirisques	24 000,00	23 811,95		188,05
6168	Autres	1 100,00	248,50		851,50
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	2 984,15		2 015,85
6188	Autres frais divers	2 000,00	96,76		1 903,24
6226	Honoraires	10 000,00	2 742,44		7 257,56
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00			1 000,00
6228	Divers	5 000,00	28 240,20		-23 240,20
6231	Annonces et insertions	2 800,00	1 604,29		1 195,71
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	3 311,98		3 688,02
6236	Catalogues et imprimés	200,00			200,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	346,85		1 153,15
6256	Missions	5 800,00			5 800,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	792,37		707,63
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	7 578,52		-78,52
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,06		9,94
6281	Concours divers (cotisations...)		50,00		-50,00
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois c	150,00			150,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 000,00	7 070,40		-70,40
6288	Autres services extérieurs	100,00	109,60		-9,60
63512	Taxes foncières	34 000,00	33 021,00		979,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00			500,00
012	Charges de personnel et frais assim	537 550,00	346 919,67		190 630,33
6216	Personnel affecté par le GFP de ratta	31 000,00	16 861,79		14 138,21
6218	Autres personnel extérieur	11 000,00			11 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	250,00	182,22		67,78
6336	Cotisations au centre national et CNFP	5 000,00	4 329,95		670,05
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	800,00	573,05		226,95
6411	Personnel titulaire	285 000,00	195 134,64		89 865,36

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6413	Personnel non titulaire	60 000,00	23 127,50		36 872,50
6417	Rémunérations des apprentis	12 000,00	11 868,18		131,82
6451	Cotisations à l'URSSAF	46 000,00	35 266,90		10 733,10
6453	Cotisations aux caisses de retraite	65 000,00	44 674,90		20 325,10
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 000,00	926,40		1 073,60
6455	Cotisations pour assurance du personne	12 000,00	9 659,08		2 340,92
6456	Versement au FNC du supplément fam	1 000,00			1 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres socia	3 500,00	1 542,06		1 957,94
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	1 000,00		
6488	Autres charges	2 000,00	1 773,00		227,00
014	Atténuations de produits	53 000,00	17 528,00		35 472,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm e	23 000,00	17 528,00		5 472,00
7489	Revers. & restit. sur autres attrib. & pa	30 000,00			30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	517 683,00	331 717,41		185 965,59
651	Redevance pour concessions,brevet	2 500,00	2 293,80		206,20
6531	Indemnités	36 000,00	35 230,33		769,67
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	4 233,92		-2 233,92
6535	Formation	1 200,00			1 200,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin m	120,00	165,32		-45,32
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00			5 000,00
6542	Créances éteintes	500,00			500,00
6553	Service d'incendie	40 800,00	40 798,30		1,70
65548	Autres contributions	180 000,00	2 474,72		177 525,28
6557	Contributions au titre de politique de l	1 000,00	763,80		236,20
6558	Autres contributions obligatoires	1 600,00	2 164,06		-564,06
657361	Caisse des écoles	119 850,00	119 850,00		
657362	CCAS	97 108,00	97 108,00		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	30 000,00	26 634,23		3 365,77
65888	Autres	5,00	0,93		4,07
656	Frais de fonctionnement des groupe				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		2 100 493,00	1 026 908,95	0,00	1 073 584,05
66	Charges financières (b)	33 330,00	33 328,41		1,59
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 330,00	33 328,41		1,59
67	Charges exceptionnelles (c)	16 565,35	279,12		16 286,23
673	Titres annulés (sur excercices antérieu	1 000,00	279,12		720,88
67441	aux budg. ann. & régies dotées seule a	15 565,35			15 565,35
68	Dotations provisions semi-budgétair				
022	Dépenses imprévues (e)	38 381,03			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 188 769,38	1 060 516,48	0,00	1 128 252,90
023	Virement à la section d'investisseme	572 311,57			
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent	19 659,05	63 029,46		-43 370,41
675	Valeurs comptables des immobilisati		42 425,03		-42 425,03
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. e		945,38		-945,38
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	19 659,05	19 659,05		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		591 970,62	63 029,46	0,00	528 941,16
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		591 970,62	63 029,46	0,00	528 941,16

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 780 740,00	1 123 545,94	0,00	1 657 194,06
--	--	--------------	--------------	------	--------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 000,00	3 571,83		-571,83
6419	Remboursements sur rémunérations d	3 000,00	2 571,83		428,17
6479	Remb. sur autres charges sociales		1 000,00		-1 000,00
70	Produits des services, domaine et v	23 106,65	27 795,18		-4 688,53
70311	Concession dans les cimetières (prod	2 500,00	3 500,00		-1 000,00
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	3 106,65	4 620,36		-1 513,71
70388	Autres redevances et recettes diverses		547,70		-547,70
70688	Autres prestations de service	2 500,00	3 955,35		-1 455,35
70878	par d'autres redevables	15 000,00	15 171,77		-171,77
73	Impôts et taxes	1 023 152,00	1 037 037,50		-13 885,50
73111	Taxes foncières et d'habitation	574 704,00	793 349,00		-218 645,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des en	62 580,00			62 580,00
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises d	170 000,00			170 000,00
73221	FNGIR	168 368,00	168 368,00		
73223	Fds de péréquation des ress com et i	15 000,00	17 528,00		-2 528,00
7328	Autres fiscalités reversées		15 372,00		-15 372,00
7336	Droits de place	500,00	510,00		-10,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	32 000,00	41 910,50		-9 910,50
74	Dotations, subventions et participa	292 640,00	350 942,84		-58 302,84
7411	Dotation forfaitaire	91 443,00	91 433,00		10,00
74121	Dotation de solidarité rurale	25 019,00	25 019,00		
744	FCTVA	5 081,00	5 081,00		
74718	Autres		131,83		-131,83
748313	Dotation de compensation de la réform	87 670,00	87 248,00		422,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquatio	30 000,00	31 838,65		-1 838,65
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.t	1 211,00	1 246,00		-35,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	9 739,00	9 739,00		
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	41 877,00	41 877,00		
748388	Autres		55 982,00		-55 982,00
7488	Autres attributions et participations	600,00	1 347,36		-747,36
75	Autres produits de gestion courante	114 200,00	124 081,75		-9 881,75
752	Revenus des immeubles	85 000,00	94 301,31		-9 301,31
7588	Autres produits divers de gestion coura	29 200,00	29 780,44		-580,44
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 456 098,65	1 543 429,10	0,00	-87 330,45
76	Produits financiers (b)	56,60	99,65		-43,05
7621	Prod. des autres immo. fin. encaissé à	56,60	56,60		
7688	Autres		43,05		-43,05
77	Produits exceptionnels (c)	5 999,50	41 144,73		-35 145,23
775	Produits des cessions d'immobilisatio		31 120,00		-31 120,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 999,50	10 024,73		-4 025,23
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 462 154,75	1 584 673,48	0,00	-122 518,73
042 (3, 4,	Opérations d'ordre de transfert ent		12 250,41		-12 250,41
7761	Diff.sur réalisations (+) transférées en i		12 250,41		-12 250,41
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	12 250,41	0,00	-12 250,41

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 462 154,75	1 596 923,89	0,00	-134 769,14

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 318 585,25
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	25 300,00	12 778,81		12 521,19
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisatio	12 800,00	12 778,81		21,19
2031	Frais d'études	2 500,00			2 500,00
2051	Concessions et droits similaires	10 000,00			10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (85 500,00	1 232,40		84 267,60
204111	Biens mobiliers, matériel et études	5 500,00	1 232,40		4 267,60
2041512	Bâtiments et installations	80 000,00			80 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors o	1 621 970,00	760 272,24	417 801,61	443 896,15
2111	Terrains nus	11 000,00			11 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	55 000,00	3 684,00	62 184,00	-10 868,00
2128	Autres agencements et aménagement	90 000,00	49 171,24	24 498,24	16 330,52
21311	Hôtel de ville	21 970,00	22 988,35		-1 018,35
21312	Bâtiments scolaires	110 000,00		9 048,00	100 952,00
21316	Equipements du cimetière	7 000,00		15 241,68	-8 241,68
21318	Autres bâtiments publics	679 000,00	277 568,70	258 709,13	142 722,17
2138	Autres constructions	50 000,00		21 046,85	28 953,15
2151	Réseaux de voirie	395 000,00	306 262,31		88 737,69
21538	Autres réseaux	30 000,00	7 044,12		22 955,88
2158	Autres install., matériel et outillage tec	40 000,00	1 083,19	17 073,71	21 843,10
2181	Install.générales,agencement & aménage	10 000,00	12 310,33		-2 310,33
2182	Matériel de transport	70 000,00	80 160,00		-10 160,00
2183	Matériel de bureau et matériel informa	13 000,00		10 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	40 000,00			40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des dépenses d'équipement		1 732 770,00	774 283,45	417 801,61	540 684,94
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	98 385,00	98 378,08		6,92
1641	Emprunts en euros	97 815,00	97 814,39		0,61
165	Dépôts et cautionnements reçus	570,00	563,69		6,31
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	29 655,27			
Total des dépenses financières		128 040,27	98 378,08	0,00	29 662,19
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 860 810,27	872 661,53	417 801,61	570 347,13
040	Opération d'ordre transfert entre se		12 250,41		-12 250,41
	Charges transférées		12 250,41		-12 250,41
192	Plus ou moins-values sur cessions d'		12 250,41		-12 250,41
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	12 250,41	0,00	-12 250,41

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 860 810,27	884 911,94	417 801,61	558 096,72
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		12 534,73			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	428 635,84	179 814,94	196 648,31	52 172,59
1311	Etat et établissements nationaux	108 985,38			108 985,38
1321	Etats et établissements nationaux		28 134,69	34 435,31	-62 570,00
1322	Régions	173 140,46	117 967,60	78 213,00	-23 040,14
1326	Autres établissements publics locaux	58 160,00	317,95	4 000,00	53 842,05
1328	Autres	88 350,00	8 350,00	80 000,00	
1331	Dotation d'équipement des territoires r		25 044,70		-25 044,70
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		428 635,84	179 814,94	196 648,31	52 172,59
10	Dotations, fonds divers et reserves	827 738,54	825 933,18		1 805,36
10222	FCTVA	189 169,00	189 169,00		
10226	Taxe d'aménagement	7 498,62	5 693,26		1 805,36
1068	Excédents de fonctionnement capita	631 070,92	631 070,92		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus		568,87		-568,87
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa	25 000,00			
Total des recettes financières		852 738,54	826 502,05	0,00	26 236,49
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 281 374,38	1 006 316,99	196 648,31	78 409,08
021	Virement de la section de fonctionn	572 311,57			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	19 659,05	63 029,46		-43 370,41
192	Plus ou moins-values sur cessions d'		945,38		-945,38
2118	Autres terrains		174,62		-174,62
2182	Matériel de transport		42 250,41		-42 250,41
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	8 612,36	8 612,36		
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	11 046,69	11 046,69		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		591 970,62	63 029,46	0,00	528 941,16
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		591 970,62	63 029,46	0,00	528 941,16
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 873 345,00	1 069 346,45	196 648,31	607 350,24

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	----------------	----------------------------------	-----------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00
--	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°**LIBELLE :****POUR INFORMATION**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 31/12/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 101 258,94									
1641 Emprunts en euros					2 101 258,94									
0238338	CREDIT LOCAL DE FRANCE			01/06/2006	1 164 072,22	F		4,95	4,95	EUR	A	P	N	A-1
154139002	CREDIT LOCAL DE FRANCE	20/07/2000		15/07/2002	548 816,46	F	EURIBOR	5,40	5,40	EUR	A	P	N	A-1
2000004	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES	13/12/1999		10/02/2001	106 714,31	C	TAM	4,35	4,35	EUR	A	P	N	A-1
40652313400	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE			10/02/1999	146 655,95	F		5,51	5,51	EUR	A	P	N	A-1
51009758594	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	22/07/2003		10/09/2004	135 000,00	F		4,45	4,45	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					2 101 258,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2020											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2020	Durée résé- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				944 988,20					97 814,39	33 328,41		
1641 Emprunts en euros				944 988,20					97 814,39	33 328,41		
0238338	N			556 277,19	8,41	F		4,95	55 606,13	30 288,22		
154139002	N			303 792,11	11,52	F	EURIBOR	5,40	19 867,84	592,30		
2000004	N			31 237,87	5,10	C	TAM	2,99	5 488,42	697,80		
40652313400	N			25 248,06	3,10	F		5,51	8 170,25	98,48		
51009758594	N			28 432,97	3,68	F		4,45	8 681,75	1 651,61		
1643 Emprunts en devises												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				944 988,20					97 814,39	33 328,41		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2020(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 20(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	5					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	944 988,20					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2020	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Néant														
Taux variable simple (total)														
Néant														
Taux complexe (total) (2)														
Néant														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2020	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous-critption du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2020	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié							Contrat initial	Contrat renégocié (5)
				Type taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Néant																			
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	15
Linéaire	Appareils de levages, ascenseurs	20
Linéaire	Autres	15
Linéaire	Autres agencements, aménagements de terrains	15
Linéaire	Equipements sportifs	15
Linéaire	Installations de voirie	20
Linéaire	Mobilier	10

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		127 470,27	97 814,39
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		97 815,00	97 814,39
1641	Emprunts en euros	97 815,00	97 814,39
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		29 655,27	
020	Dépenses imprévues	29 655,27	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	97 814,39	417 801,61	12 534,73	528 150,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		813 638,24	III 214 521,31
Ressources propres externes de l'année (a)		196 667,62	194 862,26
10222	FCTVA	189 169,00	189 169,00
10226	Taxe d'aménagement	7 498,62	5 693,26
Ressources propres internes (b)(2)		616 970,62	19 659,05
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	8 612,36	8 612,36
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	11 046,69	11 046,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	572 311,57	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	214 521,31	196 648,31		631 070,92	1 042 240,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 528 150,73
Ressources propres disponibles	IV 1 042 240,54
Solde	V = IV - II (6) 514 089,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :		Intitulé de l'op. :				Date de délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2020
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
NEANT						
RECETTES (b)						
NEANT						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	ADOUCCISSEUR EHPAD	3 199,33		
	AMENAGEMENT ZONE MEDICO SOCIALE	1 232,40		
	BROYEUR MASCHIO BRAVA 250	4 320,00		
	CITE PIERRE SAUVAGE AMENAGEMENT TROTTOIRS	107 287,73		
	EPAREUSE	15 840,00		
	ETUDE VISITE TECHNIQUE LAC POUR MISE EN CONFORMITE	3 684,00		
	MEDIATHEQUE MAISON L'OUSTALET	277 936,03		
	PANNEAU DE SIGNALISATION	319,09		
	PLU ELABORATION	12 778,81		
	Remplacement cumulus EHPAD	9 111,00		10
	TERRAIN DE TENNIS REVETEMENT	4 452,00		
	TERRAIN FOOTBALL POSE DE FILET ET PARE	44 719,24		
	TRACTEUR CASE FARMALL 55 ARCEAU RESTE A REALISER	25 200,00		
	TRACTEUR CASE FARMALL 65 A	34 800,00		
	TRAVAUX EXTENSION MAIRIE	22 621,02		
	TRONCONNUEUSE	764,10		
	TROTTOIRS AMENAGEMENT NET ROUTE DE LUPPE VIOLLES	32 258,04		
	TROTTOIRS CITE DES PRUNUS	166 716,54		
	ZONE MEDICO SOCIALE VIABILISATION	7 044,12		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		774 283,45		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	AI141 D'ESTALENS	1 754,44			174,62	1 120,00	945,38
	TRACTEUR CASE FARMAL 85 A				36 000,00	26 400,00	-9 600,00
	TRACTEUR MF 140	6 250,41			6 250,41	3 600,00	-2 650,41
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL		8 004,85					-11 305,03

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	31 120,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	42 425,03

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5

A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	131 142,80
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	131 142,80
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 584 673,48

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	8,28
---	-------------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2020	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2020 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2020 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2020 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2020 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		3,00		3,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	1,00		1,00			
REDACTEUR	B	1,00		1,00			
TECHNIQUE		4,00	3,00	7,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	3,00	5,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00		2,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		7,00	3,00	10,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un

agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2021)	C	TECH	350			
AGENT TECHNIQUE		TECH			A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2020	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2020 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de communes du Bas Armagnac SETA SYNDICAT EAU ET ASSAINISSEMENT	01/01/2016	Contributions direct	
Autres organismes de regroupement			
SDEG SIVOM du Canton de Nogaro		Contributions direct	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS				SPA	
CE				SPA	
ce					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement	Les Mimosas					
Lotissement	Les Pyrénées					
Lotissement	Le Petit Bois					
Service social et médico-social						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
Multiservices	Multiservices rural	02/11/2005	30/03/2004	Commerce alimentaire

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 873 345,00	897 446,67	417 801,61	558 096,72
RECETTES	1 873 345,00	1 069 346,45	196 648,31	607 350,24
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 780 740,00	1 123 545,94		1 657 194,06
RECETTES	2 780 740,00	2 915 509,14		-134 769,14

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

LES MIMOSAS LOTISSEMENT LE HOUGA

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	71 396,52	71 396,52		
RECETTES	71 396,52			71 396,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	81 396,52			81 396,52
RECETTES	81 396,52	43 128,53		38 267,99

(1) Y compris les rattachements

MULTISERVICES RURAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 736,00	7 313,07		11 422,93
RECETTES	18 736,00	18 735,86		0,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	39 458,00	4 530,39		34 927,61
RECETTES	39 458,00	39 584,74		-126,74

(1) Y compris les rattachements

PETIT BOIS LOTISSEMENT LE HOUGA

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	215 288,17			215 288,17
RECETTES	215 288,17			215 288,17
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	434 123,70	218 835,53		215 288,17
RECETTES	434 123,70			434 123,70

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 178 765,69	976 156,26	417 801,61	784 807,82
RECETTES	2 178 765,69	1 088 082,31	196 648,31	894 035,07
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 335 718,22	1 346 911,86		1 988 806,36
RECETTES	3 335 718,22	2 998 222,41		337 495,81
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 514 483,91	2 323 068,12	417 801,61	2 773 614,18
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 514 483,91	4 086 304,72	196 648,31	1 231 530,88

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2019 (%)
Taxe d'habitation	1 047 000,000	0,000 %	20,510 %	0,000 %	214 740,000	0,000 %
TFPB	1 071 000,000	0,000 %	16,310 %	0,000 %	174 680,000	0,000 %
TFPNB	61 100,000	0,000 %	90,650 %	0,000 %	55 387,000	0,000 %
CFE	587 300,000	0,000 %	21,610 %	0,000 %	126 916,000	0,000 %
TOTAL	2 766 400,000	0,000 %			571 723,000	0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents:	14
Nombre de suffrages exprimés :	14
VOTES - Pour :	14
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 09/03/2021

Présenté par le Maire ,
A LE HOUGA, le 17/03/2021
le Maire ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
Le Maire s'étant retiré lors du vote.
A LE HOUGA, le 17/03/2021

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
___/___/_____, et de la publication le ___/___/_____

A LE HOUGA, le ___/___/_____